

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la trois cent onzième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le mardi 22 mai 2007 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 18 juin 2007

Procès-verbal de la trois cent onzième réunion du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le mardi 22 mai 2007 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
AUBÉ, Marc Chargé de cours – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
BLANCHETTE, Michel Professeur – Département des sciences comptables	X (<i>quitte à 19 h 10</i>)	
BLEYAERT, Élodie Étudiante – Bacc. en sciences sociales		X
BLOUIN MONFILS, Lisette Représentante des diplômés	X	
CHAPUT, Luc Professeur – Département des sciences administratives	X	
CHÉNIER, Claude Représentant des collègues	X (<i>quitte à 19 h 00</i>)	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique	X	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
SIMARD, Étienne Étudiant – Maîtrise en développement régional		X
SIMARD, Jean-François Professeur – Département de travail social et des sciences sociales		X
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VAIVE, Claire Membre socio-économique	X	
<u>INVITÉS :</u>		
BOILEAU, Jean Directeur – Communications et recrutement	X	

	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
CARDINAL, Julie Agente de la gestion financière Service des ressources humaines et financières	X (point 6)	
PRÉSEULT, Paul Directeur du Service des ressources humaines et financières	X (point 6)	
<u>OBSERVATRICES RÉGULIÈRES :</u>		
MONDOU, Hélène Agente de recherche Décanat des études		X
ROCHFORT, Odette Technicienne – École multidisciplinaire de l'image	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

La présidente du Conseil d'administration, madame Marlène Thonnard, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 16 h 35.

La présidente informe les membres qu'un recueil préparé par le secrétariat général, contenant les règlements et politiques les plus fréquemment consultés par les membres et utiles à l'exercice de leur mandat d'administrateurs, leur est distribué en séance.

1.- **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Claudette Gatién, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent dixième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Entérinement des décisions des deux cent quatre-vingt-seizième et deux cent quatre-vingt-dix-septième réunions du Comité exécutif
- 4.- Affaires générales
 - 4.1 Recommandation de monsieur Frédéric Doyon à titre de membre de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais
- 5.- Affaires académiques
 - 5.1 Exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours)
 - 5.2 Calendrier universitaire pour l'année 2008-2009
 - 5.3 Ouverture et implantation de la Mineure en géographie
 - 5.4 Mise à jour de l'offre de programmes au Centre d'études universitaires des Laurentides
 - 5.5 Restriction des admissions à temps partiel seulement, aux trimestres d'hiver, au Certificat en informatique de gestion (4108)
 - 5.6 Embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières
 - 5.7 Embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières
 - 5.8 Embauche d'un professeur suppléant au Département de relations industrielles
 - 5.9 Embauche de deux professeurs au Département de travail social et des sciences sociales
 - 5.10 Embauche d'un professeur régulier au Département de psychoéducation et de psychologie
 - 5.11 Embauche d'un professeur régulier au Département d'études langagières
- 6.- Affaires administratives et financières
 - 6.1 Adoption du budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice 2007-2008

- 6.2 Adoption du budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice 2007-2008
- 6.3 Adoption du plan des effectifs pour l'année 2007-2008
- 6.4 Adoption de la marge de crédit bancaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2007-2008 (1^{er} juin 2007 au 31 mai 2008)
- 6.5 Octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais

7.- Nominations

- 7.1 Nomination à la direction d'un département
- 7.2 Nominations à la direction de modules
- 7.3 Nominations de responsables de programmes de cycles supérieurs
- 7.4 Nomination d'une personne chargée de cours à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais
- 7.5 Embauche d'un doyen des études
- 7.6 Prolongation du contrat de monsieur Toussaint Fortin et de son affectation à titre de doyen des études par intérim

8.- Période d'information et questions

9.- Dépôt de document

- 9.1 Orientations de la Fondation de l'UQO

10.- Prochaine assemblée

11.- Levée de l'assemblée

2.- **Procès-verbal de la trois cent dixième réunion**

2.1 **Adoption**

Les membres discutent du contenu du procès-verbal de la trois cent dixième réunion.

Une proposition visant à adopter le procès-verbal de la trois cent dixième réunion, avec les modifications apportées en séance, est proposée par madame Pierrette Dupont-Rousse et appuyée par madame Claire Vaive.

Un membre, déplorant des omissions dans les propos rapportés au point 4.1 relatif au projet de Politique linguistique, demande le vote sur l'adoption du procès-verbal de la trois cent dixième réunion.

La présidente demande à l'assemblée de voter sur cette proposition : pour : 9 – contre : 2. La proposition est adoptée à la majorité.

Messieurs Luc Chaput et Michel Blanchette demandent que leur dissidence soit consignée au procès-verbal.

Madame Lisette Blouin-Monfils, n'ayant pas été présente lors de la trois cent dixième réunion, n'a pas participé au vote.

2.2 **Affaires en découlant**

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Conseil d'administration qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la trois cent dixième réunion, les suites régulières ont été données.

Le recteur avise l'assemblée que la Commission des études, lors de sa prochaine réunion qui a lieu le 7 juin 2007, sera invitée à se pencher sur un plan de travail élaboré par la direction à la demande de la Commission des études et relatif à la mise en œuvre de la Politique linguistique.

Le CAPFE sera présent à l'UQO le 21 juin prochain.

3.- **Entérinement des décisions des deux cent quatre-vingt-seizième et deux cent quatre-vingt-dix-septième réunions du Comité exécutif**

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la deux cent quatre-vingt-seizième réunion du Comité exécutif, le tout conformément à l'article 5.3.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais.

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la deux cent quatre-vingt-dix-septième réunion du Comité exécutif, le tout conformément à l'article 5.3.2 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais.

4.- **Affaires générales**

4.1 **Recommandation de monsieur Frédéric Doyon à titre de membre de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais**

Le secrétaire général informe les membres que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais sollicite des candidatures afin de combler certains postes à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public. À l'instar de d'autres organismes régionaux, l'UQO est invitée à recommander des candidatures pour ces postes.

Compte tenu de l'intérêt de l'UQO pour le secteur des sciences naturelles et la collaboration entreprise il y a plusieurs années avec l'Institut Québécois d'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF), il y a lieu de tirer profit de cette opportunité et de recommander la candidature d'une personne déjà au fait des réalisations et des enjeux liés à ce secteur.

La candidature de monsieur Frédéric Doyon, directeur scientifique de l'IQAFF et collaborateur de longue date à l'UQO, s'avère donc une recommandation de premier choix pour cette instance.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Luc Chaput, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4621 concernant la nomination d'un représentant des organismes de recherche à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public (CRRNTP) de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), laquelle est jointe en appendice.

5.- **Affaires académiques**

5.1 **Exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres que la Convention collective des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais précise à l'article 7 que, pour être éligible à l'attribution de charges de cours, toute personne chargée de cours ou toute personne doit satisfaire aux exigences de qualification pour l'enseignement.

L'article 7 de ladite convention collective prévoit également que les assemblées départementales qui désirent modifier des exigences de qualification pour l'enseignement ou en adopter de nouvelles à l'égard de nouveaux cours ou de cours modifiés doivent les afficher au département et les soumettre par courrier électronique aux personnes chargées de cours, avec copie au Syndicat, pour avis et commentaires.

Cette procédure ayant été respectée, la mise à jour des exigences de qualification pour l'enseignement, des cours dont les départements assument la responsabilité, a été présentée à la Commission des études, laquelle a formulé une recommandation d'adoption au Conseil d'administration.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4622 concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours) – Département d'études langagières, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4623 concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours) – Département de psychoéducation et de psychologie, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4624 concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours) – Département des sciences infirmières, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4625 concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours) – Département des sciences administratives, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4626 concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours) – Département des sciences de l'éducation, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4627 concernant les exigences de qualification pour l'enseignement (personnes chargées de cours) – École multidisciplinaire de l'image, laquelle est jointe en appendice.

5.2 Calendrier universitaire pour l'année 2008-2009

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne aux membres que depuis 1998, l'Université a retenu le principe de fixer les calendriers universitaires deux ans à l'avance afin d'intégrer les principales dates aux publications servant à la promotion.

Le projet a été construit en respectant le règlement général de l'Université du Québec ainsi que les régimes des études de l'UQO. Les trimestres s'étendent sur 15 semaines et les jours fériés ne font pas l'objet de reprise. Tous les trimestres incluent une semaine d'étude.

Comme l'année précédente, la date de la journée d'accueil des étudiants au trimestre d'automne a été intégrée au calendrier. La journée d'accueil est une journée régulière d'enseignement. Toutefois, les activités se déroulant en matinée se terminent au plus tard à 10 h 30 de façon à permettre la tenue de rencontres d'accueil académique des étudiants.

Les membres de la Commission des études ont recommandé au Conseil d'administration, l'adoption du calendrier universitaire pour l'année 2008-2009.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4628 concernant le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2008-2009, laquelle est jointe en appendice.

5.3 Ouverture et implantation de la Mineure en géographie

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres du Conseil d'administration le projet d'ouverture et d'implantation d'une Mineure en géographie.

L'élargissement de la programmation, par la création d'une Mineure en géographie, constitue un élément additionnel dans le développement des sciences sociales à l'UQO. Elle contribuerait à soutenir le développement des services universitaires en Outaouais et à retenir une partie de la population étudiante de la région.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4629 concernant l'ouverture et l'implantation de la Mineure en géographie, laquelle est jointe en appendice.

5.4 Mise à jour de l'offre de programmes au Centre d'études universitaires des Laurentides

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que l'orientation retenue par l'UQO est d'offrir des services universitaires dans les Laurentides en respectant des cibles habituelles de nombres d'étudiants par groupe pour les programmes de premier cycle et de deuxième cycle.

On constate une croissance des inscriptions au programme de Baccalauréat en psychoéducation offert à Saint-Jérôme depuis l'automne 2005. Il importe d'offrir le programme de Maîtrise en psychoéducation, afin de permettre à nos étudiants d'accéder à l'Ordre des conseillers et conseillères en orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

On observe, par ailleurs, une difficulté à atteindre le seuil du nombre d'étudiants par groupe fixé par le Conseil d'administration pour le programme de Certificat en relations industrielles et en ressources humaines (4568), pour le Certificat d'initiation à la traduction professionnelle (4083) et pour le Programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0145); il est recommandé de cesser d'offrir ces programmes à Saint-Jérôme. L'offre de ces programmes pourra être revue, le cas échéant, si l'UQO décidait d'offrir des programmes de baccalauréat dans ces domaines à Saint-Jérôme.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4630 concernant la mise à jour de l'offre de programmes au Centre d'études universitaires des Laurentides, laquelle est jointe en appendice.

5.5 Restriction des admissions à temps partiel seulement, aux trimestres d'hiver, au Certificat en informatique de gestion (4108)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation du Conseil d'administration le projet de limiter les admissions à temps partiel seulement, aux trimestres d'hiver, au Certificat en informatique de gestion (4108).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4631 concernant la restriction des admissions à temps partiel seulement, aux trimestres d'hiver, au Certificat en informatique de gestion (4108), laquelle est jointe en appendice.

5.6 Embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que suite à l'affichage de trois postes de professeur régulier dans le domaine des soins critiques, de la santé familiale, des soins aux adultes et personnes âgées (chronicité), du fondement de la profession, de la santé de l'enfant et de l'adolescent ou de la formation pratique, le Département des sciences infirmières a procédé à la sélection

des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale des sciences infirmières recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Lucie Lemelin, à titre de professeur régulier dans les domaines de la santé de l'enfant et de l'adolescent et celui du fondement de la profession.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4632 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières (**Lucie Lemelin**), laquelle est jointe en appendice.

5.7 Embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que suite à l'affichage de trois postes de professeur régulier dans le domaine des soins critiques, de la santé familiale, des soins aux adultes et personnes âgées (chronicité), du fondement de la profession, de la santé de l'enfant et de l'adolescent ou de la formation pratique, le Département des sciences infirmières a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale des sciences infirmières recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Assumpta Ndengeyingoma, à titre de professeur régulier dans les domaines de la chronicité et celui du fondement de la profession.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4633 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières (**Assumpta Ndengeyingoma**), laquelle est jointe en appendice.

5.8 Embauche d'un professeur suppléant au Département de relations industrielles

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que suite à l'affichage d'un poste de professeur suppléant dans le domaine de la gestion des ressources humaines, le Département de relations industrielles a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département de relations industrielles recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Martin Lauzier, à titre de professeur suppléant dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4634 concernant l'embauche d'un professeur suppléant au Département de relations industrielles (**Martin Lauzier**), laquelle est jointe en appendice.

5.9 Embauche de deux professeurs au Département de travail social et des sciences sociales

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que suite à l'affichage de trois postes de professeur régulier dans le domaine de l'intervention psychosociale et d'un poste de professeur régulier dans le domaine de l'histoire de l'Europe (19^e et 20^e siècles), le Département de travail social et des sciences sociales a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales recommande au Conseil d'administration l'embauche de :

Madame Myriam-Mélanie Rousseau, à titre de professeur suppléant dans le domaine de l'intervention psychosociale;

Monsieur Martin Laberge, à titre de professeur régulier dans le domaine de l'histoire de l'Europe (19^e et 20^e siècles).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4635 concernant l'embauche d'un professeur suppléant au Département de travail social et des sciences sociales (**Myriam-Mélanie Rousseau**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4636 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de travail social et des sciences sociales (**Martin Laberge**), laquelle est jointe en appendice.

5.10 Embauche d'un professeur régulier au Département de psychoéducation et de psychologie

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la psychoéducation, le Département de psychoéducation et de psychologie a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Annie Aimé, à titre de professeur régulier dans le domaine de la psychoéducation.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4637 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de psychoéducation et de psychologie (**Annie Aimé**), laquelle est jointe en appendice.

5.11 Embauche d'un professeur régulier au Département d'études langagières

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier en études langagières, le Département d'études langagières a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à la décision du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département d'études langagières recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Marie-Josée Goulet, à titre de professeur régulier en études langagières.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4638 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département d'études langagières (**Marie-Josée Goulet**), laquelle est jointe en appendice.

6.- Affaires administratives et financières

Le directeur du Service des ressources humaines et financières, monsieur Paul Préseault, et l'agente de la gestion financière, madame Julie Cardinal, sont présents pour le traitement du point numéro 6.

6.1 Adoption du budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice 2007-2008

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle aux membres que le 5 mars 2007, le Conseil d'administration adoptait les orientations budgétaires relatives à l'année financière 2007-2008. Celles-ci annonçaient un contexte restrictif sur l'allocation des ressources en vue de respecter le plan de retour à l'équilibre budgétaire adopté par le Conseil d'administration en juin 2004. Pour l'année financière 2007-2008, le plan sommaire prévoyait un déficit d'opération de 1 491 000 \$ (excluant la demande de subvention de 2 000 000 \$ par année refusée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport), tandis que les orientations budgétaires présentées au Conseil d'administration en mars dernier estimaient le déficit prévu à 1 594 000 \$.

Le tableau suivant présente le sommaire du budget proposé 2007-2008 versus le plan de retour à l'équilibre budgétaire pour l'année financière 2007-2008, le cadre

budgétaire adopté le 5 mars dernier ainsi que le budget révisé 2006-2007 (exprimé en milliers de dollars).

	Budget révisé 2006-2007	Cadre budgétaire 2007-2008 (5 mars 2007)	Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2007-2008 (Juin 2004)	Budget proposé 2007-2008
Produits	48 539 \$	50 270 \$	47 440 \$	51 283 \$
Charges	49 757 \$	51 864 \$	48 931 \$	52 773 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(1 218 \$)</u>	<u>(1 594 \$)</u>	<u>(1 491 \$)</u>	<u>(1 490 \$)</u>

Le Comité du budget a dégagé quatre principes directeurs le guidant dans les priorités budgétaires à recommander au Conseil d'administration :

1. LA CONSOLIDATION DU SOUTIEN AU CAMPUS DE SAINT-JÉRÔME

Les effectifs étudiants à Saint-Jérôme connaissent une croissance rapide. D'ailleurs, plusieurs ressources supplémentaires ont été considérées lors de l'adoption du budget pour l'année financière 2006-2007 afin de bien desservir cette clientèle. Cependant, certains besoins additionnels sont nécessaires afin de fournir des services académiques et de soutien adéquats. À cet effet, un employé a été ajouté pour les tâches relevant du Bureau du registraire et des services aux étudiants. De plus, d'autres ressources ont été considérées pour la location de locaux et l'achat de livres pour le Service de la bibliothèque. Le tout représente un ajout de 354 000 \$.

2. LA POURSUITE DES ACTIONS VERS UN CAMPUS UNIQUE

L'agrandissement du campus Alexandre-Taché fait partie intégrante du projet de campus unique. Cet ajout de mètres carrés nécessite des coûts additionnels notamment au niveau de l'entretien. Des budgets supplémentaires de l'ordre de 162 000 \$ sont prévus à cet effet.

3. L'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES BÂTIMENTS

Un plan d'entretien préventif a été élaboré par le Service des terrains et bâtiments en vue de prévenir des bris importants. Des coûts de 90 000 \$ sont engendrés pour la formation et les inspections régulières. Cependant, les bâtiments et les équipements seront en meilleur état et l'entretien préventif générera des économies à long terme.

4. L'EFFICIENCE DANS LES OPÉRATIONS

L'Université a accueilli sans cesse plus d'étudiants au cours des dernières années avec une croissance de 28 % depuis l'an 2000. Toutefois, les services offerts ont toujours été prodigués sans ajout important de ressources humaines autres que professorales. Le Comité du budget souhaite qu'il y ait des révisions sur les méthodes de travail afin d'uniformiser celles-ci ainsi qu'automatiser, par des processus informatiques, certaines tâches. Cela permettrait une efficacité dans les opérations.

Voici les principaux paramètres budgétaires utilisés pour la préparation du budget 2007-2008 :

1. CLIENTÈLE ÉTUDIANTE

Une augmentation de 1,2 % de la clientèle étudiante représentant 366 000 \$ est prévue aux produits de la prochaine année financière, comparativement à l'augmentation réelle de 0,67 % pour l'année financière se terminant le 31 mai 2006 et de 1,17 % pour celle

se terminant le 31 mai 2007. Malgré les annonces faites par la ministre (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) à l'effet de hausser les frais de scolarité de 50 \$/semestre, nous n'avons prévu aucune somme additionnelle aux présentes prévisions budgétaires (350 000 \$).

2. SUBVENTION SCIENCES INFIRMIÈRES

Suite à l'entente relative au financement des stages pour le baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale), intervenue entre l'UQO et l'Agence de développement de réseaux locaux des services de santé et de services sociaux de l'Outaouais au mois de mai 2005, une somme de 300 000 \$ est octroyée pour l'exercice 2007-2008, soit la dernière année de cette entente.

3. FRAIS AFFÉRENTS

Le Conseil d'administration adoptait le 20 février 2006 et le 22 janvier 2007, par ses résolutions 297-CA-4367 et 308-CA-4589, des changements à sa politique concernant les frais afférents. Pour la prochaine année, l'augmentation de ces frais, tels que la demande d'admission, les frais généraux, ainsi que l'introduction des frais technologiques, augmente les produits d'un montant de 600 000 \$. À cela s'ajoute un montant de 42 000 \$ correspondant à la variation de la clientèle étudiante.

4. GOVERNEMENT PROVINCIAL – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2007-2008

Selon les données obtenues par le Siège social, un taux d'indexation de 1,8116 % a été appliqué aux étalons de financement, au montant fixe de la fonction « soutien à l'enseignement et à la recherche », aux sommes accordées pour les volets « mission » et « région », ainsi qu'au montant per capita pour le financement des services aux étudiants. Ce taux d'indexation comprend les coûts de vieillissement du personnel enseignant, la baisse des contributions patronales aux régimes universels, l'indexation des autres dépenses et l'indexation salariale. Également, un ajustement concernant la nouvelle grille de financement, ainsi que le réinvestissement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a été apporté (926 000 \$).

Toutefois le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport nous informe que les orientations budgétaires autres que celles connues seront divulguées vers la mi-juin 2007.

Un montant supplémentaire de 500 000 \$ a été prévu, suite à une révision de nos méthodes de classification des disciplines servant à la répartition des unités par domaine de financement pour le fonctionnement (CLARDER), et ce, en lien avec la nouvelle grille de financement.

5. ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Le nombre d'activités d'enseignement prévu, considérant l'augmentation de clientèle estimée, pour la prochaine année est évalué à 1 440 activités, soit 18 activités supplémentaires à l'année financière 2006-2007. Toutefois, afin de poursuivre l'objectif d'augmenter la moyenne groupe-cours à 35 au premier cycle, suite aux mesures adoptées par le Conseil d'administration le 21 mars 2005, le nombre d'activités prévu au budget demeure au même niveau que l'année 2006-2007, soit 1 422.

6. MASSE SALARIALE

Une augmentation salariale de 2 % est prévue pour l'ensemble des employés, conformément aux augmentations salariales décrétées par le gouvernement du Québec. Les augmentations d'échelons pour tous les employés qui n'ont pas atteint le maximum de leur échelle salariale ont aussi été calculées pour la prochaine année.

Selon la répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire adoptée par le Conseil d'administration en décembre 2006, le nombre de postes de professeur passe de 187 à 189 (excluant les 4 postes de professeur hors plan des effectifs). Depuis l'adoption de ce plan, le professeur Francis R. Whyte a annoncé sa retraite à compter du 1^{er} juin 2007, ce qui porte à 3 le nombre de postes de professeur hors plan des effectifs. Ce retrait devra cependant être compensé, selon la lettre d'entente 2005-04, par 1 poste régulier non encore réparti portant ainsi à 190 le

nombre de postes de professeur. La masse salariale a donc été ajustée pour tenir compte des salaires de ces nouveaux professeurs.

En résumé, les effectifs supplémentaires prévus au présent budget sont de 6 postes, pour un ajout de 306 000 \$ et se répartissent comme suit :

- Trois (3) postes de professeur, dont 1 poste en disponibilité ajouté au plan des effectifs.
- Un (1) poste de directeur adjoint au Service de la bibliothèque.
- Un (1) poste de préposé au service à la clientèle à la Direction des communications et du recrutement.
- Un (1) poste de préposé au service à la clientèle, affecté à Saint-Jérôme.

7. SOUS-BUDGÉTISATION DE LA MASSE SALARIALE

Un montant de 1 175 000 \$ a été soustrait de la masse salariale. Cette économie provient des postes vacants durant l'année, ainsi que des employés en congé de maladie qui ne sont pas remplacés. Cette estimation est conforme à la moyenne observée au cours des 3 dernières années.

8. REMBOURSEMENT DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT-FONDATION

La Fondation dispose d'une marge de crédit autorisée de 900 000 \$ afin d'atteindre ses objectifs dans le cadre de l'importante campagne de financement actuelle. L'UQO a cautionné cette marge de crédit par sa résolution 296-CA-4360, adoptée le 23 janvier 2006. Tel que discuté au cours de la présentation du cadre budgétaire 2007-2008 lors du Conseil d'administration du 5 mars dernier, nous recommandons de rembourser ces dépenses à la Fondation par un amortissement annuel de 225 000 \$ étalé sur une période de quatre années, sujet à approbation annuelle par le Conseil d'administration. Donc, les présentes prévisions budgétaires contiennent un montant de 225 000 \$ à cette fin pour la prochaine année financière.

9. AUTRES AJUSTEMENTS

Le fonds interne de recherche a été plafonné à un montant fixé à 300 000 \$ suite aux mesures du 21 mars 2005. Toutefois, un accroissement du financement de contrepartie a motivé le Comité du budget à proposer une augmentation du fonds à 350 000 \$.

Divers salaires contractuels ont été ajoutés ou reconduits au budget afin d'offrir un support ponctuel à différentes activités telles que la négociation des conventions collectives, les archives et le support au Service de la bibliothèque.

Une augmentation de 100 000 \$ concernant les frais légaux a été apportée afin de bien représenter les dépenses encourues au cours des dernières années.

Le tableau suivant présente le sommaire du budget proposé 2007-2008 versus le budget révisé 2006-2007 (exprimé en milliers de dollars).

	Budget révisé 2006-2007	Budget proposé 2007-2008	Écart	
			\$	%
Produits	48 539 \$	51 283 \$	2 744 \$	5,5 %
Charges	49 757 \$	52 773 \$	3 016 \$	6,2 %
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(1 218 \$)</u>	<u>(1 490 \$)</u>	<u>(272 \$)</u>	

Également, voici la description des écarts énoncés ci-dessus entre le budget proposé 2007-2008 et le budget révisé 2006-2007 (exprimé en milliers de dollars).

ÉCART SUR LES PRODUITS

Subventions	
o Indexation et réinvestissement	1 426 \$
o Financement augmentation des effectifs	284
Majoration et augmentation des frais afférents	642
Revenus loyers CRTL	117
Subvention sciences infirmières	100
Variation clientèle - droits de scolarité (1,2%)	82
Frais indirects de recherche - fédéral	51
Entreprises auxiliaires	42
	<u>2 744 \$</u>

ÉCART SUR LES CHARGES

Masse salariale	1 540 \$
Consolidation du soutien au campus de Saint-Jérôme	354
Effectifs supplémentaires prévus	306
Remboursement campagne de financement – Fondation	225
Poursuite des actions vers un campus unique	162
Frais légaux	100
Entretien préventif des bâtiments	90
Augmentation fonds interne de recherche	50
Autres ajustements dont certains salaires contractuels	189
	<u>3 016 \$</u>

ÉCART TOTAL**(272 \$)**

Après délibérations et après qu'un membre eût demandé le vote, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à la majorité (pour : 11 – contre : 1) d'adopter la résolution 311-CA-4639 concernant l'adoption du budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2007-2008, laquelle est jointe en appendice.

6.2 Adoption du budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice 2007-2008

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres que le budget d'investissement proposé selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sera réparti selon les besoins de l'année en cours.

Ces enveloppes ont été approuvées par les membres de la Commission de l'administration et des ressources humaines et adoptées par l'Assemblée des gouverneurs le 12 avril 2007.

Il y a trois enveloppes budgétaires :

• Maintien des actifs	1 043 000 \$
• Enveloppe de rattrapage Bâtiment	334 000 \$
• Développement des systèmes d'information	<u>294 000 \$</u>
TOTAL	<u>1 671 000 \$</u>

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4640 concernant l'adoption du budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2007-2008, laquelle est jointe en appendice.

Monsieur Claude Chénier quitte à 19 h 00.

6.3 Adoption du plan des effectifs pour l'année 2007-2008

Conformément aux discussions des membres du Comité du budget et à l'avis favorable du Comité exécutif concernant le projet de budget de fonctionnement 2007-2008, la vice-rectrice à l'administration et aux ressources dépose, pour adoption, le plan des effectifs pour l'année 2007-2008 et les modifications apportées à celui-ci.

L'ajout net de six (6) postes se répartit comme suit :

Postes de professeur régulier (3 postes):

Suivant l'adoption de la résolution 305-CA-4502 par le Conseil d'administration, établissant le nombre de postes de professeur disponibles pour l'année 2007-2008, ainsi que la résolution 307-CA-4575 concernant la répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2007-2008, le nombre total de postes de professeur régulier est établi à cent quatre-vingt-neuf (189) excluant quatre (4) postes de professeur régulier hors plan des effectifs. Depuis l'adoption de ce plan, le professeur Francis R. Whyte a annoncé sa retraite à compter du 1^{er} juin 2007, ce qui porte donc à trois (3) le nombre de postes de professeur hors plan des effectifs. Ce retrait devra cependant être compensé, selon la lettre d'entente 2005-04, par un (1) poste régulier non encore réparti portant ainsi à 190 le nombre de postes de professeur.

Poste cadre (1 poste) :

Ajout d'un poste de directeur adjoint au Service de la bibliothèque.

Postes bureau (2 postes) :

Ajout d'un poste de préposé au service à la clientèle à la Direction des communications et du recrutement (téléphonie).

Ajout d'un poste de préposé au service à la clientèle, affecté à Saint-Jérôme.

Nouveau rattachement (2 postes) :

Rattachement du poste professionnel de conseiller en gestion des ressources humaines (santé, sécurité et prévention) du Service des terrains et bâtiments au Service des ressources humaines et financières.

Rattachement d'un poste de technicien en informatique de Saint-Jérôme au Service des technologies de l'information.

Après délibérations, sur proposition de madame Lisette Blouin Monfils, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4641 concernant l'adoption du plan des effectifs pour l'année 2007-2008, laquelle est jointe en appendice.

Monsieur Michel Blanchette quitte à 19 h 10.

6.4 Adoption de la marge de crédit bancaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2007-2008 (1^{er} juin 2007 au 31 mai 2008)

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres que la marge de crédit pour l'année 2006-2007 (1^{er} juin 2006 au 31 mai 2007) était de 25 M\$.

Le budget révisé 2006-2007 du fonds de fonctionnement prévoit un déficit d'opération de 1 218 M\$ qui s'ajoute au déficit accumulé de 9 694 M\$. À cela, nous devons ajouter le déficit prévu pour l'année 2007-2008, soit 1 490 M\$, pour le déficit accumulé à la fin de l'année financière 2007-2008 de 12 402 M\$.

Le mode de financement des universités oblige les universités à supporter d'importantes subventions à recevoir, soit les subventions pour la croissance des effectifs étudiants pendant une période de 2 ans, et le versement d'une subvention conditionnelle versée après la fin de l'exercice, montants estimés à plus de 10,0 M\$ au 31 mai 2007.

De plus, le mode de versement des subventions fait qu'aucune subvention n'est versée au mois de février, ce qui contribue à augmenter nos besoins de liquidité.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources recommande d'augmenter la marge de crédit à un montant de 27 M\$ pour le prochain exercice.

Afin de permettre au Service des ressources humaines et financières de maximiser la gestion de l'encaisse, nous demandons au Conseil d'administration, de même qu'à l'Assemblée des gouverneurs, de nous autoriser à convertir au besoin une partie de la marge de crédit en prêt à long terme.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4642 concernant l'adoption de la marge de crédit bancaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2007-2008, laquelle est jointe en appendice.

6.5 Octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle aux membres que depuis 1988, le Conseil d'administration décerne les titres de « PROFESSEUR HONORAIRE » et de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais aux membres du personnel enseignant et du personnel non-enseignant qui quittent l'Université et à qui celle-ci veut témoigner sa reconnaissance pour leur contribution à la communauté universitaire.

Le recteur, sur recommandation des vice-recteurs concernés et du secrétaire général, recommande au Conseil d'administration de décerner aux personnes suivantes le titre de :

PROFESSEUR HONORAIRE :

- Albert Boulet
- Toussaint Fortin
- Suzanne Lavigueur
- Francis R. Whyte.

MEMBRE HONORAIRE :

- Diane Audet
- Micheline Bondu
- Omer Déry
- Jacques Gazaille
- Norma Kelland
- Louise Neveu
- André-Jean Pelletier.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4643 concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur **Albert Boulet**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4644 concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur **Toussaint Fortin**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4645 concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame **Suzanne Lavigneur**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4646 concernant l'octroi du titre de « PROFESSEUR HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur **Francis R. Whyte**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4647 concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame **Diane Audet**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4648 concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame **Micheline Bondu**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4649 concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur **Omer Déry**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4650 concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur **Jacques Gazaille**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4651 concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame **Norma Kelland**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4652 concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à madame **Louise Neveu**, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4653 concernant l'octroi du titre de « MEMBRE HONORAIRE » de l'Université du Québec en Outaouais à monsieur **André-Jean Pelletier**, laquelle est jointe en appendice.

7.- **Nominations**

7.1 **Nomination à la direction d'un département**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que compte tenu que prend fin, au 31 mai 2007, le mandat de madame Judith Lapierre à la direction du Département des sciences infirmières.

La procédure pour la désignation des nouveaux directeurs de département, à compter du 1^{er} juin 2007, a été enclenchée.

La procédure d'élection adoptée par le Conseil d'administration le 21 mars 2005 ayant été respectée, les professeurs du département ont procédé à l'élection de la nouvelle directrice du Département.

Les membres du Conseil d'administration sont maintenant appelés à procéder à la nomination de la nouvelle directrice du département.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4654 concernant la nomination de madame **Chantal Saint-Pierre** à titre de directrice du Département des sciences infirmières, laquelle est jointe en appendice.

7.2 Nominations à la direction de modules

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation du Conseil d'administration, les projets de nomination à la direction des modules de l'éducation, de l'ingénierie, de l'informatique, de relations industrielles, des sciences comptables, des sciences de la santé et des sciences sociales.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4655 concernant la nomination d'une directrice au Module de l'ingénierie (**Nadia Baaziz**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4656 concernant la nomination d'une directrice au Module de l'éducation (**Catherine Lanaris**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claire Vaive, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4657 concernant la nomination d'une directrice au Module des sciences de la santé (**Lucille Théorêt**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Lisette Blouin Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4658 concernant la nomination d'un directeur au Module de l'informatique (**Alain Charbonneau**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4659 concernant la nomination d'un directeur au Module de relations industrielles (**Elmustapha Najem**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4660 concernant la nomination d'un directeur au Module des sciences sociales (**Michel Filion**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4661 concernant la nomination d'une directrice au Module des sciences comptables (**Madeleine Lussier**), laquelle est jointe en appendice.

7.3 Nominations de responsables de programmes de cycles supérieurs

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation du Conseil d'administration, les projets de nomination des responsables de programmes de : Doctorat en éducation; Doctorat en psychologie; Doctorat en relations industrielles; Doctorat en sciences et technologies de l'information; Doctorat en sciences sociales appliquées; Maîtrise en informatique; Maîtrise en psychoéducation; Maîtrise en travail social; Maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines; Maîtrise en sciences infirmières; MBA spécialisé en sciences comptables; MBA spécialisé en services financiers; DESS en localisation; DESS en sciences comptables.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4662 concernant la nomination d'un responsable du programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences comptables (**Pierre Charron**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4663 concernant la nomination d'une responsable du programme de Maîtrise en sciences infirmières (**Chantal Saint-Pierre**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4664 concernant la nomination d'un responsable du programme de Doctorat en sciences sociales appliquées (**Martin Robitaille**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4665 concernant la nomination d'un responsable du programme de Doctorat en éducation (**Jacques Chevrier**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4666 concernant la nomination d'une responsable du programme de Doctorat en psychologie (**Monique Séguin**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4667 concernant la nomination d'un responsable du programme de Doctorat en relations industrielles (**Roland Foucher**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4668 concernant la nomination d'un responsable du programme de Doctorat en sciences et technologies de l'information (**Larbi Talbi**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4669 concernant la nomination d'un responsable du programme de Maîtrise en psychoéducation (**Sylvain Coutu**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4670 concernant la nomination d'une responsable du programme de Maîtrise en travail social (**Annie Devault**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4671 concernant la nomination d'une responsable du programme de DESS en localisation (**Louise Brunette**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4672 concernant la nomination d'un responsable du programme de la Maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines (**Éric Gosselin**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4673 concernant la nomination d'un responsable du programme de MBA spécialisé en services financiers (**François-Éric Racicot**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4674 concernant la nomination d'un responsable du programme de MBA spécialisé en sciences comptables (**Gilles Poirier**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4675 concernant la nomination d'un responsable du programme de Maîtrise en informatique (**Luigi Logrippo**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4676 concernant la nomination d'un responsable par intérim du programme de Maîtrise en informatique (**Michal Iglewski**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4677 concernant la nomination d'un responsable par intérim du programme de Doctorat en sciences sociales appliquées (**Thibault Martin**), laquelle est jointe en appendice.

7.4 Nomination d'une personne chargée de cours à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais

Le secrétaire général informe les membres que suite à la démission de madame Carolyne Cyr à titre de représentante des personnes chargées de cours à la Commission des études, l'Assemblée générale du Syndicat des chargées et chargés de cours, lors de leur réunion tenue le 23 avril 2007, a nommé madame Marie Gérin, pour un premier mandat de deux (2) ans, soit du 23 mai 2007 au 22 mai 2009.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Marc Aubé, appuyée par monsieur Luc Chaput, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4678 concernant la nomination d'une personne chargée de cours à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais (**Marie Gérin**), laquelle est jointe en appendice.

7.5 Embauche d'un doyen des études

Le Comité de sélection, composé à cet effet, ayant retenu la candidature de monsieur Denis Hurtubise pour occuper le poste de doyen des études, le secrétaire général a procédé à la consultation dans le respect du règlement à cet égard.

Suite à ces consultations, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche souhaite maintenant saisir les membres du Conseil d'administration d'un projet de résolution visant à engager monsieur Denis Hurtubise à titre de doyen des études.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 311-CA-4679 concernant l'embauche de monsieur **Denis Hurtubise** au poste de doyen des études, laquelle est jointe en appendice.

7.6 Prolongation du contrat de monsieur Toussaint Fortin et de son affectation à titre de doyen des études par intérim

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande de prolonger le contrat de monsieur Toussaint Fortin à titre de cadre jusqu'au 29 juin 2007.

Monsieur Fortin agirait comme doyen des études par intérim jusqu'au 17 juin. Par la suite, il favoriserait la transition lors de l'arrivée du nouveau doyen des études, et ce, à titre de conseiller au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche jusqu'au 29 juin 2007.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la

résolution 311-CA-4680 concernant la prolongation du contrat de monsieur **Toussaint Fortin** et de son affectation à titre de doyen des études par intérim, laquelle est jointe en appendice.

8.- **Période d'information et questions**

Le recteur fait le point sur la situation qui prévaut à l'Université du Québec à Montréal.

Un membre témoigne de sa satisfaction de constater les progrès qui sont réalisés à l'UQO en matière d'intégration des chargés de cours dans les différentes sphères d'activités de l'Université, le dernier exemple étant la participation d'un chargé de cours aux activités de la Sous-commission de la formation des maîtres.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche commente les plus récentes statistiques d'admission et d'inscription pour le trimestre d'automne 2007, lesquelles semblent dégager une tendance positive pour l'UQO en ce qu'elles confirment une augmentation des demandes d'admission à temps complet dans les programmes de baccalauréat.

Il fait état des résultats des professeurs de l'UQO qui se distinguent dans l'obtention de financement des organismes subventionnaires de la recherche universitaire.

Il précise que le Rapport annuel 2005-2006 de l'Université du Québec et de ses établissements comporte une erreur factuelle dans le pourcentage des professeurs de l'UQO qui sont titulaires d'un doctorat qui est de l'ordre de 79,7 % plutôt que 67,5 %. Par ailleurs, il souligne que les statistiques relatives au profil des professeurs indiquent que l'UQO est la constituante ayant la représentation féminine la plus élevée au sein du corps professoral.

La présidente rappelle aux membres l'invitation à participer à la session de formation du Conseil qui se tiendra le 26 mai 2007.

9.- **Dépôt de document**

9.1 Résolution 118-CA-03 concernant les orientations de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais

10.- **Prochaine assemblée**

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 18 juin 2007 à 16 h 30.

11.- **Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19 h 55.

Original signé par :

La présidente, Marlène Thonnard
Le secrétaire, Luc Maurice